



quand l'Évangile et la vie se rencontrent

"Université d'été" - Action Catholique des milieux Indépendants (ACI) - « Engagement : condition d'une société fraternelle et solidaire ».

Table ronde du samedi 16 juillet 2022- Engagement - Enjeux de société

Dr Bénédicte Halba , présidente de l'iriv- www.iriv.net

: "Nos engagements révèlent notre vision des enjeux pour la société : lutter contre le réchauffement climatique, pour l'inclusion des personnes fragiles, défendre la culture à travers la musique, le sport. Ils prennent diverses formes : prises de responsabilités, mobilisations citoyennes...

S'engager pour qui, pour quoi ? L'engagement est révélateur de la façon dont l'individu perçoit et donne sens à son environnement et les défis en termes économique, écologique, social et sociétal que la société traverse.

Transition écologique, démographique : immigration et retraite, sociétaux et sociaux, démocratique : menace écologique sur l'humanité, violence de la politique en France et la violence des pays non démocratiques et partition du monde.

Dans chacun de ces domaines, des actions : accueil des immigrés, transition écologique, économique solidaire, information et formation des jeunes générations, engagement politique: qui contribuent à l'intérêt général et au bien commun.

Pour que la société soit inclusive, elle a besoin que chacun se sente membre de cette société et par son engagement dans le travail, dans la vie familiale, dans les écoles et les universités, dans le monde associatif, dans la politique contribue à une société qui soit aussi une communauté d'humains.

Par nos engagements, nous cherchons à promouvoir un humanisme intégral et solidaire. Nous sommes convaincus que le pouvoir d'agir est aussi dans nos mains et que nous sommes une force pour faire évoluer la société et nos milieux de vie."

I Un engagement dans la société – témoignages

II La reconnaissance de l'engagement par la société – exemples européens

III L'engagement particulier au sein d'une Eglise catholique à la croisée des chemins

I- Engagement, des exemples de « bonnes pratiques » et mécanisme d'engagement

La première partie de la table ronde a donné la parole à deux acteurs engagés sur le terrain.

A- Deux témoignages d'acteurs du terrain :

Catherine Gay est conseillère régionale pour la région Centre Val de Loire. Elle exerce ce premier mandat politique après avoir été cheffe d'entreprise, spécialisée dans la reconnaissance des compétences, avec un intérêt particulier pour l'information jeunesse et l'éducation populaire. Au Conseil régional, en charge de l'emploi et de la formation, son parcours professionnel est très pertinent. Elle a tenu à s'investir dans un projet collectif, qui lui a été proposé, pour pouvoir agir à l'échelle de la société. La difficulté est de pouvoir combiner cet engagement politique avec sa vie personnelle, de partager harmonieusement son temps pour ne pas se laisser happer par le mandat. Elle a vu des exemples d'« addiction » d'élus qui n'avaient pas su faire la part des choses.

Elle intervient dans un territoire rural, auprès de chefs d'entreprise, et de lycées professionnels. L'écosystème politique est important pour créer des relations harmonieuses entre les pouvoirs publics (à tous les niveaux), les acteurs de l'emploi et de la formation, et les entreprises pour répondre au mieux aux demandeurs d'emploi confrontés à la mobilité. La cohésion territoriale est une priorité ; la réalité n'est pas la même dans les villes et dans les campagnes. Il faut partir des demandes spécifiques du terrain ; par exemple offrir à des jeunes l'opportunité de passer leur permis de conduire pour être plus mobiles.

Dans une perspective d'avenir, elle s'attache à développer des filières économiques pour créer les conditions favorables à un écosystème économique. La filière alimentation est importante. Très concrètement, avec les lycées que la région a en charge, le but est que les cantines fassent appel à 100% d'alimentation locale dont 50% bio. Le soutien aux agriculteurs est primordial. Un autre exemple est la filière de transformation avec des abattoirs ambulants pour faire baisser les prix et lutter contre le gaspillage alimentaire tout en assurant une meilleure logistique. Un troisième exemple est la filière bois qui doit être adaptée aux changements climatiques en tenant compte des différentes utilisations du bois (de chauffage, de construction...). Un fonds d'investissement doit être créé pour soutenir des start-ups.

Son action auprès des jeunes s'inscrit dans la politique publique d'information jeunesse, d'orientation professionnelle, de formation avec des dispositifs particuliers – d'une part des référents étudiants pour soutenir d'autres jeunes plus éloignés de l'emploi ou de la formation ; d'autre part des conseils régionaux de la jeunesse pour organiser des débats sur le territoire pour recueillir les demandes et identifier les besoins spécifiques.

Matthieu Asseman est professeur documentaliste dans un collège à Tourcoing depuis 18 ans. Il est le fondateur de Tourcoing en commun. Au sein de la Maison des associations, il est chargé des projets pour les jeunes. Son engagement date de l'enfance où il a participé à l'Action catholique des enfants avec des parents eux-mêmes très engagés dans le mouvement des ACI. Il est héritier de plusieurs générations de militants.

Il a travaillé en particulier sur un projet particulier avec des jeunes âgés de 14 à 20 ans- la création de podcasts à partir du rapport au monde des jeunes avec cette injonction permanente- agir sur le monde pour le sauver. Le titre donné au projet est « merci pour le cadeau ». La question n'est pas de savoir quels enfants laisser à ce monde mais bien quel monde laisse à nos enfants.

Matthieu regrette que la citoyenneté n'est pas toute sa place au sein du système éducatif, comme il a pu le constater dans son activité d'enseignant. Il a donc décidé de monter plusieurs échanges au niveau européen – des séjours dans des pays variés (Suède, Allemagne ... °pour recueillir des exemples de bonnes pratiques qui lui ont permis de créer un label « Citoyens aujourd'hui » et un manifeste « charte d'engagement au collège ». Le dispositif de Juniorassociation créé par la Ligue de l'Enseignement permet à des jeunes mêmes mineurs de participer activement à une association avec un budget participatif et un conseil consultatif qui leur permet de développer une « expertise d'usage ».

B- Processus d'engagement – être utile aux autres, à la société

Les témoignages de Matthieu et Catherine sont très parlants de deux formes d'engagement

Catherine était cheffe d'entreprise, son mandat d'élu au sein d'une collectivité publique (région) compétente dans le domaine de l'emploi & la formation lui permet d'utiliser son expérience professionnelle.

Matthieu est professeur /documentaliste dans un collège et s'engage auprès de jeunes, mais aussi de tous publics au sein de la Maison des associations de Tourcoing ;

Les leçons tirées sont les suivantes:-

1 – un engagement est souvent lié à son parcours personnel et/ou professionnel - la motivation première est de pouvoir se rendre utile concrètement dans un domaine que l'on connaît où l'on est légitime – pouvoir justifier d'une expérience dans le domaine

2- un engagement est aussi lié à l'environnement qui doit être favorable- Catherine et Matthieu ont parlé d'écosystème –partir d'un dispositif existant (par exemple junior association) pour pouvoir répéter l'expérience en associant tous les acteurs clés sur le terrain et en associant les bénéficiaires (en l'occurrence les jeunes dans les exemples cités)

3- Un engagement sur la durée nécessite d'avoir un esprit critique en tirant les conclusions de ses réussites/échecs/ pou pouvoir transmettre son expérience

4- l'impératif de réengager les jeunes- que ce soit par des projets concrets sur le terrain et des échanges européens (Matthieu) ou par la créatio de conseils régionaux de la jeunesse (Catherine)

5- la nécessité de recréer du lien social dans les territoires- le rôle du sport auprès des jeunes ;

6- le rôle essentiel des élus locaux mais aussi de tous les élus – revaloriser la vie politique qui est le moyen de faire changer les choses et d'améliorer le quotidien de nos concitoyens

II La reconnaissance de l'engagement– une perspective européenne (exemples de bonnes pratiques)

Ces deux formes d'engagement sont au cœur des préoccupations de l'Union européenne qui défend la citoyenneté active, l'égalité des chances, l'inclusion sociale, en particulier dans le cadre du programme Erasmus + (lancé en 2000 par la Commission européenne)

- 1- **L'engagement auprès des jeunes.** Il s'agit d'un soutien aux éducateurs au sens large (à l'école et en dehors de l'école) qui accompagnent des jeunes qui s'engagent . Ces publics sont privilégiés par le programme Erasmus (qui s'intitulait Former et Eduquer tout au long de la vie lors de son lancement en 2000). Le bénévolat est un moyen de lutter contre l'échec scolaire.

L'iriv a initié plusieurs projets. Le premier avec l'Université anglaise de Northampton un projet (*Success at school through volunteering- SAS, 2012-2014*) a proposé un programme de formation au bénévolat pour des collégiens décrocheurs (en classe de troisième, année de leur stage obligatoire d'une semaine). Un autre projet a suivi - Schola avec le collège Blaise Pascal de Massy (Essonne) en 2016-2018- qui a développé un portfolio pour permettre aux enseignants d'identifier l'expérience acquise par les élèves après un bénévolat en identifiant les compétences développées. Un troisième projet CLASS (initié par un organisme italien, 2019-2021) a utilisé les résultats du Schola. **Pour en savoir plus-** <https://www.schola-erasmus.eu/> & <https://sas-essonne.blogspot.com/>

- 2- **L'engagement des élus locaux** est aussi un thème majeur du programme européen qui souhaite en particulier promouvoir la démocratie locale . Avec l'Institut national du développement local (INDL), l'iriv a initié le projet VA2EI (2008-2010) dans 5 pays (France, chef de file, Autriche, Grèce, Italie, Lituanie). Ce projet a permis de développer un portfolio qui identifie l'expérience acquise par les élus locaux pour l'exprimer en termes de compétence pour se prévaloir de leur mandat politique quand il a pris fin dans le cadre d'une reconversion professionnelle. L'idée était d'ouvrir l'engagement politique à tous les profils d'élus, et pas seulement à des professions plus privilégiées (fonctionnaires, médecins, notaires, ...) ni à des retraités (tous les profils) ; la valorisation dans une perspective professionnelle était essentielle.

Pour en savoir plus - <https://www.iriv-vaeb.net/projet.php?id=15>

Ces projets européens ont permis d'identifier et de valoriser des formes particulières d'engagement, en comparant les expériences dans différents pays européens, pour pouvoir s'inspirer d'exemples de bonnes pratiques tout en transmettant son expérience e

- 1- En matière de bénévolat- loi association de 1901 est une base de référence (2001- année internationale du bénévolat qui a coïncidé avec le Centenaire de la loi française sur les associations)
- 2- En matière de démocratie locale- la France est le pays qui compte le plus grand nombre de collectivités locales et donc d'élus locaux dont beaucoup sur une base totalement bénévole (dans petites communes)

III Panorama du bénévolat en 2022

Le bénévolat est un apport essentiel et indispensable aux associations dont plus de 85% reposent uniquement sur le travail des bénévoles. Le bénévolat est une facette du soutien de la société civile à des causes d'intérêt général.

Le bénévolat se définit comme le don de temps et de compétences avec 5 caractéristiques

- Altruisme- on aide un autre différent de sa famille et de ses amis
- Liberté – l'engagement n'est pas contraint ni obligatoire
- Désintéressement- l'engagement est gratuit (non lucrativité)
- Intérêt général – le bénévole est au service du Bien commun et d'une communauté assez large (pas les intérêts d'un petit nombre)
- Dans une organisation sans but lucratif- association, fondation mais aussi collectivité locale, équipe municipale, école, tribunal...

La population bénévole (dans les associations) compte en 2022- 13 millions de bénévoles soit une baisse depuis 2019 de 2 millions de personnes alors qu'elle avait régulièrement augmenté depuis le début des années 1990 avec les premières enquêtes menées par le Laboratoire d'Economie sociale de l'Université de Paris I (dans le cadre d'une enquête internationale lancée par l'Université Johns Hopkins de Baltimore).

On note un changement dans l'engagement: moins d'engagement dans des organisations classiques (associations, structures politiques, syndicales ou municipales) ; plus de bénévolat « direct » hors structure (appelé autrefois informel ou « sauvage », hors structure)- exemple classique du coup de main entre voisins ; plus de bénévolat occasionnel, et moins de bénévolat au long cours (enquête réalisée en janvier 2022 par l'IFOP pour France Bénévolat avec le soutien du Crédit Mutuel).

Le profil du bénévole en 2022 présente toujours les mêmes caractéristiques :

- âge – 35 à 55 ans même si la baisse a plus concerné les plus de 50 ans ; les moins de 25 ans sous-représentés (lycéens & étudiants)
- genre – plus d'hommes malgré féminisation observée (à tous les niveaux), mais femmes particulièrement concernées par baisse liée au Covid
- niveau de diplôme - influence positive (surreprésentation des diplômés de l'enseignement supérieur)
- domaines d'engagement: social-caritatif (1^{ère} place), sport (2^{ème} place), loisirs (3^{ème}), culture (4^{ème}) et jeunesse-éducation populaire (4^{ème} ex-aequo)
- moins d'engagements multiples (« poly-bénévoles »)

(enquête du mouvement associatif, Paris, 2021).

IV Un engagement particulier au sein de l'Eglise

Les exemples donnés par Catherine et Matthieu s'inscrivent dans un engagement au sein de l'Institution politique (mandat d'élue locale), et de l'Ecole (citoyenneté des jeunes). Un troisième exemple est proposé par le mouvement ACI – un engagement auprès d'une Institution religieuse (Eglise catholique).

Un problème crucial est celui d'assurer la relève, passer le témoin aux générations futures. Il faut donc s'interroger sur les freins à l'engagement .

Au sein de l'Eglise catholique, le principal frein est l'image négative et caricaturale donnée par les mouvements traditionalistes qui sont en contradiction avec l'esprit de Vatican II comme l'a rappelé le pape François dans sa lettre apostolique *Desiderio desideravi* publiée le 29 juin 2022, solennité de Saints Pierre et Paul, dédiée à la liturgie.

Vatican II (1962-1965) a posé de nouvelles bases pour l'Eglise catholique fondées sur l'ouverture à l'autre et la solidarité- œcuménisme au sein de la Chrétienté et dialogue interreligieux (avec le judaïsme, l'Islam, le bouddhisme ...)

L'actualité troublée avec le déferlement des discours de haine (notamment sur les réseaux sociaux) et la montée de l'antisémitisme et du racisme (en Europe et dans le monde) sont des éléments qui peuvent être très mobilisateurs pour les jeunes sensibilisés par cette intolérance.

Le pape François a reçu en audience privée le président du Mémorial de la Shoah, *Yad Vashem* à Jérusalem, le 9 juin 2022 pour lutter ensemble contre le racisme et l'antisémitisme.

En France, le 16 juillet 2022 est aussi le jour de la Commémoration de la rafle du Vel d'hiv en 1942 où 13 000 Français et réfugiés européens (hommes, femmes et enfants) ont été arrêtés et déportés par la police française parce qu'ils étaient juifs.

Le combat est toujours actuel contre la haine et l'intolérance.

Annexes

Une double actualité pour l'Église de France : le rapport de la CIASE présidé par Jean-Marc Sauvé sur les abus sexuels dans l'Église catholique & la préparation du synode mondial de 2023. L'Église catholique est à la croisée des chemins.

A- Le rapport Sauvé, président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE)

Date : mardi 5 octobre 2021

Format : 548 pages + annexes

Thème : analyse des violences sexuelles commises dans l'Église catholique de 1950 à 2022

Période choisie commence avant le Concile de Vatican II (1962-1965) et avant mai 1968 pour anticiper toute attaque des courants traditionalistes qui auraient incriminé l'esprit de « modernité » source de tous les maux dont souffrirait l'Église

Présidence confiée à M. Jean-Marc Sauvé, conseiller d'État qui rappelle les compétences mobilisées au sein de la Commission, très pluridisciplinaires, avec des références aux travaux de l'Inserm sur la pédophilie, aux travaux de sociologues et anthropologues, de juristes, toutes les facettes du problème sont abordées

3 objectifs : bilan sur le passé & situation aujourd'hui (présent) et préparation de l'avenir (futur)

1. Genèse et méthodologie de la CIASE .
2. Faire la lumière : analyse qualitative et quantitative des violences sexuelles dans l'Église catholique en France, à partir des données collectées
3. Révéler la part d'ombre : une attitude de l'Église catholique qui a évolué au cours du temps, mais qui est restée trop centrée sur la protection de l'institution, longtemps sans aucun égard pour les personnes victimes
4. Dissiper les ténèbres : pour une démarche de vérité et de réparation vis-à-vis du passé ; pour une prévention sans faille à l'avenir

Recommandations notamment

- aligner droit canonique sur le droit commun,
- meilleure formation des clercs et religieux sur la question sexuelle,
- meilleure écoute et prise en compte de la parole des victimes,
- meilleur contrôle de l'institution avec des instances ad hoc

Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims. président de la conférence des évêques de France (CEF) pardon demandé aux victimes et examen de conscience de l'Église de France qui aura des conséquences très concrètes pour les victimes et les agresseurs qui ne seront plus protégés par l'institution , polémique & propos controversés sur le secret de la confession.

Dr Véronique Margon, docteure en théologie, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France, membre de la CIASE¹

Le rapport Sauvé ,

- 1- « scandale de l'usage du secret » un « secret funeste, coupable, complice qui a entouré tant et tant de crimes commis »
 - 1.1 Citation du père Féret, dominicain, après sa condamnation en 1954 par le Saint Office pour avoir soutenu des prêtres ouvriers « le secret englobe toutes les conduites, le secret est la pierre d'angle du « système ». »
 - 1.2 la loi du silence aura couvert « des procès iniques, refusant aux accusés, de connaître les raisons de leur mise en cause. » ; un « éthos » qui a couvert d'innombrables agressions sexuelles commises par des clercs et des religieux.
 - 1.3 secret invoqué par les abuseurs qui demandent aux enfants de garder le secret cf livre autobiographique du théologien Patrick Goujon « Prière de ne pas abuser », Paris : Seuil, 2021 et une des citations du prêtre qui l'a abusé quand il était enfant « C'est parce que je t'aime et c'est notre secret »
 - 1.4 un troisième secret , celui de la confession qui « aura scellé la mort, l'œuvre de destruction », le fameux « secret inviolable de la confession »
 - 1.5 secret dans l'Eglise ne peut pas être défendu mais « doit être combattu résolument »

- 2 nuance , il existe des « discrétions indispensables », le « devoir de transparence » peut aussi se transformer en « tyrannie de l'apparence ».
 - 1- distinction entre le souci de justice et de vérité et le « besoin d'exhiber » en citant le père jésuite Pierre de Charentenay. Car le secret rend aussi compte de « l'intime de l'humain », cette « tension entre le dit et le non-dit ».
 - 2- « le secret est contemporain de la conscience » - dialogue entre André Malraux et l'aumônier du Vercors dans « Antimémoires » (Gallimard, Paris, 1967)
 - 3- chaque existence est « marquée de secret, pétrie de mystère » où se construit « le cœur de l'identité de chacun, de sa dignité »
 - 4- il existe donc « un bon secret, aimable, ouvert comme les coulisses d'un théâtre », cette « région en nous-mêmes où le passage se fait entre l'intime et le pensable, et peut-être alors le partageable »

3. « le secret ne saurait être une vertu en lui-même »
 - 3.1 instrument de la violence contre les consciences, les intimités, les corps,
 - 3.2 rien ne peut se faire « au détriment de l'humanité en l'homme »
 - 3.3 sauver une vie l'emporte sur tout secret et sauver un enfant est sans comparaison avec la soumission à une loi « si justifiée la loi soit-elle par ailleurs »
 - 3.4 « Rien ne peut être au-dessus de l'inviolabilité de l'humain an sa fragilité, à commencer par celle du plus vulnérable »

¹ Tribune « Sauver une vie l'emporte sur tout secret », Le Monde, jeudi 21 octobre 2021

B- Préparation du synode (réunion d'évêques) mondial de 2023 sur la synodalité (gouvernance de l'Eglise catholique)

réflexion initiée par l'Eglise catholique

Initiative du pape François, travail d'introspection pour bousculer clergé, fidèles appelés à s'exprimer sur fonctionnement de l'Eglise

Enjeux : place des femmes, relations entre prêtres et laïcs, crise du modèle paroissial

résultats en France : 100aine de diocèses ont rédigé un résumé de leurs contributions remis à la Conférence des Evêques de France (CEF) – 150 000 catholiques ont pris part à cette consultation (regret : génération des 20-45 ans très peu représentée)

colère des fidèles s'est exprimée²

- mode de gouvernance -trop de cléralisme (hiérarchie, verticalité) , pas assez d'horizontalité , manque de collégialité
- figure du prêtre – prêtres trop lointains, accaparés par gestion des paroisses, enclins à l'autoritarisme, difficultés dans les relations avec les femmes, question du célibat
- place de la femme inacceptable – voix ignorée, criante disproportion entre nombre de femmes engagées et participation aux décisions, demande que des femmes puissent être diacres et qu'elles puissent prêcher, et finalement être ordonnées prêtres
- décalage des homélies par rapport aux préoccupations des fidèles
- plus d'ouverture de l'institution, trop d'entre-soi, Eglise plus ouverte et chaleureuse, meilleur accueil pour profils moins classiques,

Analyse de Catherine Hervieu-Léger, directrice d'études à l'EHESS, sociologue des religions³

- faillite du système romain (système de pouvoir archaïque)
- sacralisation de la figure du prêtre (célibat, être à part du commun des mortels, élection quasi divine, médiateur unique entre Dieu et les baptisés) , quand les prêtres abuseurs, difficulté de les sanctionner (abus de pouvoir et abus spirituels) ;
- culture du secret a volé en éclats (scandale des abus sexuels, devoir de réparation) ;
- relation entre le fidèle et le prêtre à normaliser, prêtre devrait pouvoir se marier (fin du célibat) et être une femme (fin de l'inégalité), parité s'impose à l'époque actuelle
- 3.5 principal obstacle- courant traditionnel – enjeu politique (mouvement réactionnaire contre Vatican II) , opposition au Pape François ; peur d'un schisme au sein de l'Eglise
- 3.6 formation des prêtres à revoir et nouvelle sociabilité catholique – « diasporique »

² Cécile Chambraud « Fonctionnement de l'Eglise : les catholiques bousculent le clergé », Le Monde, 7 juin 2022

³ Danièle Hervieu-Léger « Le catholicisme de demain sera diasporique ou ne sera pas », propos recueillis par Cyprien Mycinski, Le Monde, 28 juin 2022